

Rapport n°22

Accusentu per u versamentu d'acontu à l'azione chì benefizieghjanu d'una Cunvenzione Plurianninca d'Ogettivi (CPO) à u titulu di a programmazione 2026 di u cuntrattu di Cità di l'Agglumerazione di Bastia

Approbation du versement d'un acompte aux actions bénéficiant d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) au titre de la programmation 2026 du Contrat de Ville de l'Agglomération de Bastia

En application de la circulaire du 31 août 2023 de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville, la Ville, la Communauté d'agglomération de Bastia et l'Etat ont élaboré un document cadre du Contrat de Ville 2024- 2030. Le contrat de Ville de l'agglomération de Bastia 2024-2030 a été signé le 9 septembre 2024.

Il est guidé par les priorités transversales et orientations stratégiques suivantes :

Priorités transversales :

- Le renforcement de la mixité des populations et l'engagement vers la transition urbaine, écologique et solidaire,
- La mise en synergie des acteurs et dispositifs,
- Le potentiel d'innovation, la recherche de solutions nouvelles ou expérimentales,
- L'élaboration de diagnostics sur des questions d'actualité ou des sujets peu documentés,
- La nécessité de mieux faire connaître les dispositifs, acteurs, projets,
- La valorisation et la promotion de l'identité territoriale, de la langue et culture corses.

Orientations :

- Bien vivre ensemble au quotidien dans les quartiers.
- Accompagner vers leurs droits et l'émancipation des habitants des quartiers.
- Agir sur l'emploi et la cohésion économique des quartiers.

Le territoire concerné est celui des Quartiers Politique de la Ville (QPV) tels qu'arrêtés par décret n°2023.1312 du 28 décembre 2024, à savoir les QPV Bastia Mezana et Bastia Meridiunale.

La circulaire du 31 août 2023 fixe par ailleurs un quota minimum de 50% des actions subventionnées devant faire l'objet de Convention pluriannuelle d'objectif (CPO).

Pour élaborer les programmations annuelles du Contrat de Ville, l'Etat, la Ville et la Communauté d'agglomération de Bastia publient chaque année un appel à projet.

Dans ce cadre, les conseils municipaux du 30 mai 2024, du 18 juillet 2024 et du 10 avril 2025 ont validé la signature de CPO couvrant 44 actions.

Le versement annuel des subventions en CPO se fait en une fois et est conditionné à :

- la disponibilité des sommes sur le compte de la ville et au vote du budget pour les différents exercices concernés.
- la présentation le bénéficiaire d'un bilan financier de l'action pour l'année écoulée au plus tard le 31 décembre 2025 et 2026.
- Au renseignement des indicateurs d'impacts

Les actions couvertes par des CPO sont des actions « socles » du contrat de ville, dont la mise en œuvre se déploie sur la totalité de l'année civile. Or le calendrier 2026 de vote du budget de la ville et celui de d'attribution des subventions par l'Etat mettent en difficulté les opérateurs concernés du fait du versement tardif des subventions.

Aussi, afin d'assurer la continuité du service rendu aux habitants des QPV et d'éviter de mettre en péril les porteurs de projet, il est proposé de verser un acompte de 50% du montant fixé en CPO pour les 36 actions suivantes, pour lesquelles il a été démontré leur exécution en 2025 conformément aux objectifs et modalités attendues et la consommation de la totalité de la subvention 2025 dédiée.

PORTEUR DE PROJET	INTITULE DE L'ACTION	coût prévisionnel de l'action	durée CPO	Sbv CPO 2024	Sbv CPO 2025	Sbv CPO prévue 2026	Acpte 2026

ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX							
Accompagner les démarches et initiatives citoyennes							
OPRA	Actions collectives jeunes	29 100	24-26	1 500	1 500	1 500	750
Les transitions							
U Marinu	Eco-quartiers	4 016	24-26	1 250	1 250	1 250	625
Favoriser les mixités							
LEIA	Déclic	18 990	25-26		2 000	2 000	1000

BIEN VIVRE ENSEMBLE AU QUOTIDIEN DANS NOS QUARTIERS							
Favoriser les relations humaines dans un espace partagé							
FALEP	Atelier du vivre ensemble - AVE	26 520	24-26	11 000	11 000	11 000	5 500
Les Restaurants du	Renforcement des liens sociaux	10 000	24-26	2 800	2 800	2 800	1 400
S. P. F.	Ateliers et cultures	10 900	24-26	1 800	1 800	1 800	900
U Marinu	Fêtes au jardin Pécunia	3 300	24-26	1 000	1 000	1 000	500
Favoriser les déplacements							
Un vélo, une vie	atelier mécanique solidaire /Vélo Ecole Urbain	39 700	24-26	3 000	3 000	3 000	1500

ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LEURS DROITS ET L'EMANCIPATION							
Favoriser l'accès physique et numérique aux droits							
ALPHA	Piazza Cumuna	70 545	24-26	21 000	21 000	21 000	10 500
ALPHA	Proxima	103 140	24-26	32 000	32 000	32 000	16 000
S. P. F.	Accueil renforcé	12 500	24-26	2 100	2 100	2 100	1 050
Favoriser l'égalité femme - homme							
CIDFF	Vers un Citoyen (ne) autonome et informé	17 000	24-26	5 000	5 000	5 000	2 500
Favoriser l'autonomie							
FALEP	PAM	17 064	24-26	2 000	2 000	2 000	1 000
FALEP	Réapprentissage savoirs de base	5 219	24-26	1 700	1 700	1 700	850
GRETA	Atelier sociolinguistique	19 000	24-26	9 000	9 000	9 000	4 500
OPRA	Espace public numérique	23 287	24-26	2 250	2 250	2 250	1 125
OPRA	Ateliers sociaux linguistiques	46 485	24-26	12 000	12 000	12 000	6 000
UDAF de Haute-Cor	Plateforme d'accompagnement budgétaire	44 032	24-26	2 000	2 000	2 000	1 000
Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire							
ABC Dans E	Création d'un spectacle pluri disciplinaire, inclusif, intergénérationnel	5 100	25-26		1 700	1 700	850
ABC Dans E	ateliers sensibilisat° spectacle vivant	8 050	24-26	3 000	1 900	1 900	950
ABC Dans E	Rencontres sportives dansées intergénérationnelles	7 000	24-26	1 500	1 500	1 500	750
FALEP	Espace Biblio	12 150	24-26	2 500	2 500	2 500	1 250
Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous							
ABC Dans E	Ateliers "bien-être séniors"	9 750	24-26	2 800	2 800	2 800	1 400
FALEP	Bien vieillir	8 760	24-26	2 900	2 900	2 900	1 450
IN SE	Sophrologie tous publics	10 533	25-26		3 000	3 000	1 500
OPRA	Espaces solidarité	29 530	24-26	3 500	3 500	3 500	1 750
Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire							
FALEP	Soutien scolaire - parentalité	49 920	25-26		14 000	14 000	7 000
OPRA	CLAS	36 748	25-26		4 000	4 000	2 000
REUSSIR	Lutter contre l'échec scolaire dans les QPV	98 160	25-26		7 000	7 000	3 500
REUSSIR	Aides et soutien scolaire pendant les vacances	43 147	24-26	4 500	4 500	4 500	2 250
Développer des actions de soutien à la démocratie et de prévention de la délinquance							
LEIA	Campa Inseme	21 990	24-26	3 000	3 000	3 000	1 500
Encourager la pratique sportive pour tous							
Bastia XV	Rugby Social Club	50 000	24-26	3 000	3 000	3 000	1 500
C. N. B.	Al'aïse sur l'eau	12 250	24-26	2 500	2 500	2 500	1 250
LEIA	Médiation par le sport	73 700	24-26	6 000	6 000	6 000	3 000

AGIR SUR L'EMPLOI ET LA COHESION ECONOMIQUE							
Accompagner vers l'emploi							
EMAHO Corse	Bastia Ville Digitale 2024	55 863	24-26	9 000	9 000	9 000	4 500
OPRA	Recyclerie	124 848	24-26	1 000	1 000	1 000	500

Total	1 158 297		156 600	187 200	187 200	93 600
-------	-----------	--	---------	---------	---------	--------

Le versement du solde de la subvention pour ces 36 actions se fera à l'issue du vote du budget prévisionnel 2026 et de l'instruction de l'appel à projet 2026 ouvert le 15 octobre 2025.

Huit actions relevant pourtant d'une CPO ne sont pas proposées pour bénéficier de cette avance pour les raisons suivantes :

- reliquat 2025 à hauteur d'un demi-exercice : DOMI (MILLO)
- Impossibilité de transmettre les justificatifs nécessaires dans le délai imparti : Educa, Apertura et Migliura (ALPHA), Evénement festifs (CCAS), Point Conseil justice (CDAD), Citélab (CIJ) et Séjours colonie de vacances (PEP).

Pour ces huit actions, le versement de la subvention se fera après le vote du budget de la ville selon les conditions définies dans les CPO correspondantes.

Un document présentant de manière synthétique le contenu de l'ensemble des 44 CPO financées par la ville est joint en annexe du présent rapport.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver le principe de versement par la ville d'une avance de 50% du montant des subventions définies en CPO pour 36 actions (sur les 44), représentant un coût total prévisionnel d'actions de 1 158 297 € et une subvention totale de la Ville de 187 200 € ; le versement de l'avance correspond donc à une subvention totale de 93 600 euros, laquelle sera versée aux porteurs de projets des 36 actions précitées, conformément à la répartition par action proposée.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des avenants se rapportant à cette affaire avec les porteurs de projets sur la base des 36 actions validées et des montants de subventions alloués dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs passées avec ces porteurs lesdits porteurs.

SYNTHESE

A Cità accusente per u versamentu anticipatu di 50 % di e suvenzione previste per e Cunvenzione Plurianniche d'Ogettivi per 36 azione di u cuntrattu di Cità, da assigurà a cintinuità di i prugetti inde i quartieri priuritarii. U costu glubale s'innalza à 93 600 €.